



**PROJET DE RÉSOLUTION D'URGENCE No. 5)
CONDAMNATION DU PRÉSIDENT TEMER**

**Le 30^{ème} Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP)
réuni à Genève, Suisse, du 30 octobre au 3 novembre 2017**

La délégation brésilienne propose une motion de condamnation du président Temer, qui a prononcé hier une mesure provisoire nuisant à tous les travailleurs/euses du secteur public et à la nation brésilienne.

Cette mesure provisoire, qui découle de l'amendement constitutionnel n° 95, qui a gelé les investissements pendant 20 ans, annule les droits durement négociés des employé(e)s du secteur public fédéral prévus par la loi, en retardant les réajustements déjà discutés et en augmentant les contributions sociales de 11 à 14 pour cent.

Cette initiative gouvernementale, qui sera appliquée à tous les travailleurs/euses du secteur public au Brésil, fait partie des directives néolibérales qui minent les services publics, détruisent l'Etat providence et anéantissent l'Etat de droit.

NOUS REJETONS CES MESURES.

Proposé par Joao Domingos Gomes dos Santos, CSPB, et Paula Leite, SINDSEP-SP, au nom de la délégation brésilienne.

Soutenu par : FSC-CCOO (Espagne), FSS-CCOO (Espagne), FCyS-CCOO (Espagne), FP-UGT (Espagne), FP-CGIL (Italie), PASYDY (Chypre), SEK (Chypre), CGSP (Belgique), UNISON (Royaume-Uni), PCS (Royaume-Uni), UNITE the Union (Royaume-Uni), CGSP (Belgique), INTERCO-CFDT (France), FNME-CGT (France), FSP-CGT (France), CFDT Santé Sociaux (France), SNAPAP (Algérie), ainsi que les délégations argentine, chilienne, paraguayenne, uruguayenne, vénézuélienne, colombienne, équatorienne et mexicaine.